

**Elections au sein
Scrutin du
Liste de candidature (personnels)**

A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA CANDIDATURE DE LISTE

La liste, l'ensemble des candidatures individuelles et copies de la carte professionnelle ou de la pièce d'identité doivent être retournés en main propre auprès du bureau identifié à l'annexe 2 de l'arrêté électoral ou par mail aux adresses suivantes
et/ou _____ avant le _____ à _____, délai de rigueur.

NOM DE LA LISTE :

_ Candidate pour les élections des représentants des personnels au sein

Soutiens (facultatif)* : _____

* Joindre impérativement l'attestation de soutien signée par le représentant habilité de l'organisation

Délégué de liste**

(Représentera la liste au Comité Electoral Consultatif)

Nom et Prénom _____

Mél. _____

(en cas d'urgence) _____

Signature du délégué de liste :

**Le délégué doit faire partie de la liste de candidats

La composition de la liste figure au verso du présent document.

COMPOSITION DE LA LISTE

Rappels :

- La liste est accompagnée de l'original des déclarations de candidatures individuelles signées par chaque candidat. - Les candidats seront rangés par ordre préférentiel.
- Pour être recevable : chaque liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Pour l'élection des représentants des personnels BIATSS, les listes peuvent être incomplètes dès lors qu'elles sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Pour l'élection des représentants des enseignants-chercheurs et des personnels assimilés, les listes peuvent être incomplètes dès lors qu'elles comportent un nombre de candidats au moins égal à la moitié des sièges à pourvoir (cf. article D. 719-22).

	NOM	PRENOM	COMPOSANTE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			

Signature du délégué de liste :